

Avis de constitution

SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS BON CHOIX » en abrégé « LEBC »

Siège Abidjan Abobo – Gare, non loin de la
Gendarmerie, Lot 1290, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ETABLISSEMENTS BON
CHOIX » en abrégé « LEBC »

Objet : Le commerce général, L'import et l'export, Le transport et le transit, Tous travaux de Construction et d'aménagement, Le change de devises, Le transfert d'argent national et international, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo – Gare, non loin de la Gendarmerie, Lot 1290, Ilot 119

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10667 du 25/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69084/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

